

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification

Intitulé

Chargé de projets e-tourisme

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Offices de tourisme de France - Fédération nationale des offices de tourisme et syndicats d'initiative	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334m Accueil, hôtellerie, tourisme, 326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

« Le plus souvent exerçant dans un organisme local de tourisme le Chargé de projet e-tourisme assure la promotion et le développement touristique d'un territoire à l'aide du numérique. Professionnel référent dans sa structure, il propose une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration, au Comité de Direction et aux élus locaux et développe un plan d'actions en adéquation. Il conçoit et produit le contenu visuel et rédactionnel de promotion, ainsi que des outils numériques en vue de valoriser le territoire. Il sensibilise et accompagne les acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme. »

Ses principales activités sont

La promotion et le développement touristique à l'aide du numérique,

L'animation et l'accompagnement des partenaires

La conception et le développement technique des services ou projets numériques,

La veille du numérique et de l'e-réputation.

Compétences ou capacités évaluées

1. Capacité à proposer une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration et aux élus locaux et développement d'un plan d'action en adéquation. Capacité à concevoir et produire du contenu de promotion du territoire (en s'appuyant sur des connaissances approfondies du secteur touristique et des enjeux du tourisme numérique). Capacité rédactionnelle, maîtrise de la production multimédia
2. Capacité à sensibiliser et accompagner des acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme. Capacité à animer le partage d'informations. Capacité à communiquer de façon adaptée selon les interlocuteurs. Capacité de planifier et d'anticiper des actions à mettre en place

3. Capacité à concevoir des outils numériques en vue de valoriser le territoire. Capacité à externaliser le développement de projets ou services numériques (maîtrise des outils numériques de base, des méthodes de diagnostic et des techniques et stratégies de marketing territorial, mise en place des actions de suivi adaptées).
4. Capacité à mettre en place une veille du numérique et de la e-réputation. Capacité à s'auto-former et à informer son équipe (Définition des priorités de la veille, analyse, tri et sélection de l'information en vue d'animer le partage d'informations et la dynamique d'équipe sur le tourisme numérique).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le cadre d'exercice le plus fréquent est l'Office de Tourisme. Ce professionnel peut également intervenir dans un cadre d'emploi plus large, tel que pays touristique, regroupement de communes, conseil d'exploitation, comité départemental du tourisme...

Animateur ou coordinateur numérique de territoire
Chargé de mission numérique en E-tourisme
Chef de projet numérique de territoire touristique
Directeur adjoint
Développeur digital
Manager Numérique de Territoire

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local
K1802 : Développement local

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 8 unités à partir des 4 blocs de compétences indiqués précédemment, chaque bloc comportant 2 unités :

- 1.1. Proposition d'une stratégie numérique de territoire aux instances dirigeantes de sa structure, au Conseil d'Administration et aux élus locaux et développement d'un plan d'action en adéquation
- 1.2. Conception et production de contenu de promotion du territoire
- 2.1. Sensibilisation et accompagnement des acteurs territoriaux du tourisme afin d'améliorer leurs performances dans l'e-tourisme
- 2.2. Animer le partage d'informations et intervenir en tant qu'expert du numérique sur des projets transversaux de la structure
- 3.1. Conception d'outils numériques en vue de valoriser le territoire
- 3.2. Externaliser le développement de projets ou services numériques en vue de valoriser le territoire
- 4.1. Mettre en place une veille du numérique et de l'e-réputation
- 4.2. S'auto-former et informer son équipe sur les évolutions en cours les membres de son équipe, dans un cadre fixé (réunion mensuelle, accès à une base de données dédiée, ...)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA			
-------------------------------	--	--	--

CERTIFICATION	Oui	Non	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
En contrat de professionnalisation	X		Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
Par candidature individuelle	X		Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme
Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X		Jury unique national présidé par un représentant de la Fédération Nationale des Offices de tourisme et syndicats d'initiative. 2 représentants des professionnels, 1 au titre des employeurs, 1 représentant les salariés 2 représentants des formateurs 1 représentant du collège salarié de la branche professionnelle du Tourisme

	Oui	Non
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juillet 2014 publié au Journal Officiel du 09 août 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chargé de projets e-tourisme" avec effet au 01 février 2011, jusqu'au 09 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

[Site national de l'Animation Numérique de Territoire](#)

[Offices de Tourisme de France®](#)

Lieu(x) de certification :

Offices de Tourisme de France®
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La formation préparatoire est assurée par des organismes habilités par Offices de Tourisme de France, répartis sur l'ensemble du territoire. Pour en obtenir les coordonnées s'adresser à :

Offices de Tourisme de France®
11, rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris

contact@animateurnumeriquedeterritoire.com

Historique de la certification :